



DESTINATAIRES : Personnel des décanats, UMCM

COPIES : Gilles Roy, VRER
Elizabeth Dawes, VRAEAP
Sylvie Morin, Doyenne des études, UMCE
Pierre Philippe Fergusson, Doyen des études par intérim, UMCS

EXPÉDITRICE : Stéphanie Wheaton, Registrataire

DATE : le 26 mars 2024

OBJET : **Numérisation et conservation des plans de cours**

Les règlements universitaires 8.12 et 26.18 prévoient que « *tout membre du corps professoral ou enseignant doit produire un plan de cours pour chaque cours dont il est responsable et le remettre à la doyenne ou au doyen de la faculté ou du campus responsable du cours au début de chaque session* ».

Une fois reçus aux décanats, les plans de cours sont indexés dans l'outil de gestion documentaire électronique, Perceptive Content, par le personnel des décanats.

Dorénavant, les plans de cours devront être déposés par une date butoir:

- SESSION D'AUTOMNE : **31 octobre**
- SESSION D'HIVER : **10 mars**
- SESSION PRINTEMPS-ÉTÉ : **31 août**

Les informations aux plans de cours seront analysées par le personnel des bibliothèques, dans le cadre du processus d'évaluation des programmes (voir le *Cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques*). Il est donc important de respecter les dates établies.

Veuillez vous référer au procédurier, joint à cette note, pour les directives d'indexation.

Pour faire une demande d'accès à Perceptive Content, veuillez communiquer avec Preston Cardwell-Jean (preston.cardwell-jean@umoncton.ca).